



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

**BOULEVARD DE BRANDEBOURG (V.C.)**

**RUE GALILEE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être effectué par la société Corsica Déménagements – 7 rue Pierre Galais – 94200 Ivry sur Seine, agissant pour le compte d'un riverain domicilié – 21 boulevard de Brandebourg – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans ces voies nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes le **23 avril 2024 de 8 heures à 19 heures :**

- Boulevard de Brandebourg
- **Neutralisation de deux places de stationnement au droit du n°21** afin d'y installer un camion de déménagement,
  - Rue Galilée
- **Neutralisation de deux places de stationnement au droit du n°3** afin d'y installer un camion de déménagement.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Corsica Déménagement – 7 rue Pierre Galais – 94200 Ivry sur Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 12 AVR. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueur  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE

15 AVR. 2024

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon